

# **PV de l'AG ordinaire 2014 de l'AFEPS**

Vendredi 28 mars 2014, à la Brasserie de l'Épée (Fribourg)

---

*Ouverture de l'AG à 18h30*

*Nombre de membres présents : 23 Majorité absolue :13*

## **Introduction**

La répondante de l'AFEPS Sylvie Currat ouvre l'assemblée à 18h42.  
Elle dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont excusé/e/s.

---

### ***Point 1 de l'ordre du jour***

#### **Procès-verbal de l'AG générale du 22 mars 2013**

Le PV de l'AG extraordinaire du 22 mars 2013 à l'Auditorium du Collège du Sud (Bulle), mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

---

### ***Point 2 de l'ordre du jour***

La répondante de l'AFEPS, Sylvie Currat fait un bilan du travail du comité depuis la dernière assemblée ordinaire :

#### **Rapport du comité de l'AFEPS**

##### **Bilan de l'année en cours :**

- **Certificat médicaux**

Constat au S2: beaucoup de certificats médicaux dispensant totalement les étudiants de sport.

Prise de contact avec le médecin cantonal, la société fribourgeoise de médecine et le Département de la santé.

Possibilité de déposer un certificat adapté sur le site de la société fribourgeoise de médecine, sans pouvoir obliger les médecins à l'utiliser...

En parallèle: projet pilote démarré à Bâle par le groupe SART (physios, enseignants et médecins) avec extension probable pour toute la Suisse (certificat adapté et carnet d'exercices)

<http://activdispens.ch>: Bewegung trotz Sportdispens

- **Ecoles de Commerce:**

- Depuis la rentrée, 2 périodes d'EPS au lieu de 3.
- Cela fait partie des mesures d'économie.
- Avis de droit demandé à un avocat.
- Demande d'explications au département.
- L'école de commerce est considérée comme une école professionnelle.
- Cadre légal de 80 périodes d'EPS par année scolaire.

- Tout est donc légal, même si on ne peut que regretter une telle mesure dictée par des mesures d'économie et non par la santé des jeunes en formation.
- **Proposition du comité pour « compenser » ces heures:**
  - Importance de développer des « mesures compensatoires » dans les établissements touchés.
  - Sports facultatifs (fond cantonal qui prend en charge 100% du salaire de l'intervenant pour le sec. II)
  - Action sportive dans l'établissement ou journée sportive.
  - Point négatif : c'est une nouvelle charge pour les enseignants en lien avec les directions que d'organiser cela.

### **Formation continue :**

- **Retrospective des dernières FOCO (par Daniel Lombardo)**
  - 2006, Vallée de Joux (VD)
    - Multisports
  - 2008, Bellinzone (TI)
    - Athlétisme, handball, rugby
  - 2010, Celerina (GR)
    - Ski, snowboard, ski de fond, télémark
  - 2012, Thoune (BE)
    - Di 8 – vendredi 13.7.2012
- **Daniel Lombardo fait bilan de la formation continue au sein de l'AFEPS :**
  - La fréquentation des camps de formation continue est en perte de vitesse ces dernières années.
  - Lors de la dernière AG le comité a proposé un brainstorming des divers souhaits des membres pour la formation continue. Il en est ressorti qu'il était préférable de la faire plutôt à Pâques, sur 3 jours et pas trop loin.
  - Bilan de la FOCO de 2014 du 23 au 25 avril, à Fribourg: très très peu d'inscrits (12 inscrits dont 6 étudiants à l'unifr sans compter les membres du comité)
  - Pourquoi? (offre trop grande? ASEP+HEP+AFEPS, ...)
- **Mathias Stephan questionne l'assemblée : pourquoi si peu d'inscrits ?**
  - Alain Rouvenaz affirme que les gens y vont avant tout pour le plaisir et que l'on est de plus en plus sollicité de partout. S'il n'y a pas de contrainte de plus haut (directeurs, chefs de file...) les gens risquent de se désintéresser de la formation continue.
  - Paola Ruggo dit que l'on est déjà containt de faire des formations JS pour renouveler nos certificats, donc ça fait doublon. Elle relève entre autre qu'il existe de nombreuses offres.
  - Tatiana Herrera dit que c'est pas idéal dans les vacances.
  - Burno Ruegger affirme que l'aspect convivial (camp) n'est pas au rendez-vous cette année car on est à Fribourg et que c'est un peu dommage.
  - Alain Rouvenaz se questionne et demande si la communication a été bonne. La communication en cascade n'a-t-elle pas manqué ? Une

communication via les chefs de file aurait été bien. Il faut faire envie aux gens !

- Daniel Lombardo relève qu'un mail et qu'un courrier a été envoyé à chaque membre de l'AFEPS, donc les 170 membres environ ont reçu deux fois l'informaiton.
- Romain Pasquier dit qu'il faut recréer une culture des enseignants d'éducation physique. Pour donner envie aux collègues de s'inscrire et de rencontrer les autres enseignants du canton.

- **FOCO greffée au «Congrès Pédagogique»**

- Mathias Stephan annonce que Jean-Marc Aebischer et le comité proposent pour la formation continue de l'année prochaine que l'AFEPS se greffe au « Congrès Pédagogique 2015 » qui aura lieu du 23 au 25 octobre 2015 à Macolin. De nombreux modules théoriques et pratiques sont proposés.
- Présentation du congrès via un petit film.
- Mathias Stephan affirme que c'est très intéressant d'y participer. Que les intervenants sont tous extrêmement compétants.
- A noter qu'il est possible d'organiser quelque chose à l'interne le vendredi du congrès.
- Carlo Gattoni relève que c'est très intéressant et que ce serait une bonne chose.

- **Bilan**

- Sylvie Currat revient sur l'avenir de l'AFEPS et de son rôle: formation continue, activités corporatives, représentation de la branche.
- 2015, autre formule de la FOCO : Amener les membres de l'AFEPS vers le Congrès pédagogique
- Joindre une journée organisée par l'AFEPS ( sport adapté pour les élèves en surpoids par exemple)
- Une réflexion est en cours.

- **Réactions de l'assemblée**

- Bruno Ruegger relève qu'il y avait beaucoup de monde à Celerina et qu'il ne faut pas l'oublier !
- Stephan Leuenberger se questionne sur les besoins des membres et relève qu'à la HEP il y a également peu d'inscrits. Y a-t-il des besoins particuliers ? Il relève également que les cours pour réactiver le Brevet de sauvetage marchent bien car ils sont obligatoires... Il relève également qu'il faudrait mieux communiquer entre les différents organisateurs des cours de formation continue (HEP/AFEPS...)

---

### ***Point 3 de l'ordre du jour***

### **Rapport des sous-sections**

Les sous-sections suivantes font un rapport :

Rapport des activités de la sous-section du CO de Sarine Ouest par Damien Porchet :

Objectif du « Sport des profs » : encourager les collègues n'enseignant pas l'EPS à faire du sport. De nombreuses activités ont été proposées :

- Initiation golf
- « Meulkr »
- Pétanque
- Volley
- Stepp et préparation physique
- Tournois de foot des enseignants
- Terrifique à Cran Montatna
- Morat-Fribourg, équipe entreprise
- Etc...
- Remercie le comité et le financement de l'AFEPS

Rapport des activités de la sous-section de Gruyère par Aurélien Sottaz:

De nombreuses activités ont été également proposées :

- Kayak
- Escalade
- Aérobique
- Formation continue
- Sauvetage
- Diabolo
- Bloc (escalade)
- Curling
- 40 enseignants participants dont 15 membres de l'AFEPS

Rapport des activités de la sous-section de Co Marly par Romain Pasquier :

- Volley, tournois cantonal
- 1x/ semaine volley
- Unihockey
- Basket
- Sortie au clair de lune
- Morat-Fribourg
- Etc...
- Remercie le soutien de l'AFEPS

---

#### ***Point 4 de l'ordre du jour***

#### **Rapport de la caissière**

La caissière Sylvie Grandgirard annonce un capital de 33451.80 au 01.01.13 et un capital de 30316.95 au 31.12.13.

Elle annonce donc une diminution du capital de 3'134.85 pour l'année 2013.

---

### ***Point 5 de l'ordre du jour***

#### **Rapport des vérificateurs de compte**

Les vérificateurs des comptes 2013 étaient Stéphane Sauter et Valentine von Wyss. Alain Rouvenaz a lu le rapport des vérificateurs. Ce rapport recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2013 en l'état.

SG Propose le budget 2013

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et remercie SG pour son engagement.

Pour 2014 Stéphane Sauter devient 1<sup>er</sup> vérificateur, Isabelle Molleires 2<sup>ème</sup> vérificatrice. Lionnel Gattoni se propose comme suppléant pour la vérification des comptes de l'année 2014.

---

### ***Point 6 de l'ordre du jour***

#### **Approbation du budget et des cotisations**

Pour l'année 2014, la caissière Sylvie Grandgirard propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 13'180 CHF et une somme de charges s'élevant à 13'220 CHF.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité.

---

### ***Point 7 de l'ordre du jour***

#### **Admissions, démissions et radiations**

La caissière dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

##### **1. Admissions**

- Brack Thomas
- Buchs Tamara
- Favre Gaëlle
- Hofer Petra
- Morgan Antonio
- Ottet Jean-Daniel
- Roggo Cédric

##### **2. Démissions**

- Berset Denise
- Charrière Fabienne
- Grossrieder Gallus

- Morin Cédric
- Perrinjaquet Lucien
- Sturny Daniel
- Sturny Roland
- Yerly José

### 3. Radiation

- Delamadeleine Nicolas

---

#### *Point 8 de l'ordre du jour*

### Proposition du comité et des membres

La proposition du comité est de modifier les statuts. Voir point suivant.

---

#### *Point 9 de l'ordre du jour*

### Modification des statuts

Sylvie Currat informe l'assemblée qu'afin de pouvoir bénéficier des subsides liés aux activités sportives des sous-sections, le comité souhaite qu'au moins la moitié des membres AFEPS des sous-sections soient présents lors de l'assemblée générale. De ce fait, il y aura aussi plus de membres présents à l'AG.

#### **Selon les statuts de l'AFEPS**

- **Art.6**
- Encourager la formation et l'activité de sous-sections locales ou régionales.
- **Afin d'obtenir les subsides, au moins la moitié des membres de l'AFEPS des sous-sections ayant participé à ces activités doivent être présents à l'AG.**
- SC propose de faire voter l'assemblée.
- Yves Sutter officie comme scrutateur
- Alain Rouvenaz demande quelles seront les sanctions pour les sous-sections non représentées.
- Le comité répond que l'argent ne sera pas touché.
- Damien Porchet relève que c'est une bonne formule pour la remotivation des troupes.

Selon le vote, il y a 23 personnes pour, 0 contre, 3 sans avis.

L'assemblée accepte la proposition et les statuts seront donc modifiés.

#### **Selon les statuts de l'AFEPS**

- **Art.12 :**
- L'association se compose:
  - a) de membres cantonaux
  - b) de membres fédéraux
  - c) de membres d'honneur
  - d) de membres retraités**

Ces derniers seraient des membres retraités, désirant toujours recevoir les informations de l'AFEPS, sans pour autant devoir payer une cotisation. Ils ont par contre toujours la possibilité de faire un don à l'AFEPS.

- SC propose de faire voter l'assemblée.

Selon le vote, il y a 28 personnes pour, 0 contre, 0 sans avis.  
L'assemblée accepte la proposition et les status seront donc modifiés.

Le comité procèdera à la modification des statuts.

---

### ***Point 10 de l'ordre du jour***

#### **Présentation du collaborateur pédagogique sport**

Mathias Stephan expose différents dossiers transmis par Jean-Marc Aebischer :

- **Préparation aux remplacements**
    - Un cours de 2 jours de formation est proposé aux étudiants en sport dès leur 2<sup>ème</sup> semestre de formation pour les informer sur les aspects, légaux et administratif, d'un remplacement.
    - Cours accéléré pour promouvoir la qualité des remplaçants
    - Une liste est disponible chez JMA. Elle est également disponible auprès des directions d'école.
- 

### ***Point 11 de l'ordre du jour***

#### **Divers**

##### **Défense de la branche**

- Yves Sutter demande si le comité a fait quelque chose concernant les mesures structurelles de l'Etat.
- Le comité dit que non, il n'a pas pris de mesures pour l'instant.
- Yves Sutter demande que le comité se penche avec sérieux sur cette problématique. Il propose de débattre de la question.
- Carlo Gattoni propose de les refuser en bloc.
- Alain Rouvenaz propose de prendre contact avec la FEDE afin de leur proposer de l'aide et de leur annoncer qu'on refuse ces mesures.
- Yves Sutter demande à l'assemblée de prendre position et demande au comité de faire une lettre qui refuse ces 14 propositions. Il demande que l'assemblée vote.

Selon le vote, il y a 25 personnes pour, 0 contre, 2 sans avis.  
L'assemblée demande que le comité écrive une lettre pour prendre contact avec d'autres associations et refuse les mesures structurelles de l'Etat.

- Yves Sutter demande au comité où en est l'action menée contre la suppression de la 3<sup>ème</sup> heure d'éducation physique dans les écoles de commerces ? Il affirme qu'il faut réagir et ne pas accepter cette situation. Qu'est-ce que le comité a entrepris ?
- Le comité dit qu'il y a eu plusieurs échanges de courrier concernant ce point et que selon Mme Isabelle Chassot, il y a respect de la base légale.
- Bruno Ruegger propose d'établir un fond de défense afin de financer au besoin d'éventuels frais de justice. Il propose de verser 100fr/membre à cet effet.
- Yves Sutter demande au comité de continuer à investiguer et à se battre.
- Carlo Gattoni propose de demander à des parents d'élèves de poser plainte contre l'Etat, comme cela a déjà été fait par le passé. Carlo Gattoni se porte volontaire pour donner un coup de main.

Selon le vote, il y a 26 personnes pour, 0 contre, 1 sans avis.

L'assemblée demande que le comité continue à investiguer et à se battre contre cette mesure.

- Yves Sutter propose que le groupe de travail pour défendre la branche aie la liberté de proposer aux membres de verser un don pour financer leur action.

Selon le vote, il y a 24 personnes pour, 0 contre, 2 sans avis.

L'assemblée donne le droit au groupe de travail de proposer un don aux membres afin de financer leur action de défense.

### **Intervention de Monsieur Thierry Steiert, conseiller communal en charge du Sport pour la ville de Fribourg**

- Monsieur Steiert nous expose où en est le projet de construction de la piscine de 50m. Il se bat aussi pour garder toutes les autres piscine du canton et de la ville, car il y a de la demande et il faut s'adapter à la démographie.
- La ville doit demander du financement de la part des communes qui vont également utiliser ces installations.
- Pour l'utilisation du côté des écoles, la ville est consciente qu'il faut un bassin adapté aussi aux petits. Il faut également un bassin ouvert au public, donc le projet doit être polyvalent.

### **Divers autres**

- Romain Pasquier demande pourquoi les directives ont changé sans consultation au Pont de Pérolles ? Voir avec Jean-Marc Aebischer ou Benoît Gisler.

---

La répondante de l'AFEPS Sylvie Currat clôt l'AG à 20h30.